



A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
1001 Lausanne

Lausanne, le 3 avril 2025

**Résolutions de Johan Pain et Sarah Neumann du 5 novembre 2024 adoptées par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation de Johan Pain et crts : « Transports publics lausannois (tl) - Absentéisme - Sous-effectifs - Dégradations de la fiabilité des horaires et des prestations »**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 5 novembre, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation de Johan Pain et crts : « Transports publics lausannois (tl) - Absentéisme - Sous-effectifs - Dégradations de la fiabilité des horaires et des prestations », le Conseil communal a adopté la résolution suivante de Johan Pain :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité intervienne auprès du Conseil d'Administration des tl afin que celui-ci prenne des mesures urgentes pour lutter contre les problèmes récurrents de sous-effectif, pour améliorer les conditions de travail du personnel de conduite et afin de faire cesser les dégradations de la fiabilité des horaires et des cadences ».

Ainsi que la résolution de Sarah Neumann :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité l'informe des plans de renouvellement et développement du personnel de conduite actif à Lausanne des tl, tenant compte des perspectives de départ en retraite, des nouvelles lignes et des renforcements de cadence attendus ».

**Réponse de la Municipalité**

En fin d'année 2024, les tl ont mis en œuvre des mesures permettant d'améliorer l'exploitation du réseau pour l'année 2025. Cela a permis de diminuer le nombre de bus supprimés et d'assurer une meilleure information aux voyageuses et voyageurs. L'entreprise a mis en place une campagne permanente de recrutement afin de compenser le manque de conductrices et conducteurs. Toutefois, une période de formation de 6 à 12 mois est nécessaire avant d'octroyer l'autorisation à la conduite. Selon les informations reçues de la part des tl, 136 conductrices et conducteurs seront recrutés et formés en 2025, en lieu et place des 106 planifiés initialement. Ceci permettra de compenser les départs à la



retraite et de rattraper un sous-effectif de 30 personnes. Les tl estiment que 114 nouvelles personnes doivent être engagées et formées d'ici à fin 2026, dont 37 pour les besoins du tram, afin d'assurer le fonctionnement du réseau actuel et de ses développements futurs. Les personnes représentant la Municipalité lausannoise au Conseil d'administration des tl continueront de suivre de près l'évolution de la situation.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter